

LA VIE JURIDIQUE économie



Olivier Costa,
Yves Bismuth
et Mathieu Martin.

Bismuth Avocats.

Un programme de formation 100 % gratuit

Le savoir a une valeur parce qu'il est partagé. Dans une période où tout le monde est un peu tendu, nous avons décidé de donner de l'information et d'avoir des moments d'échange. » C'est ainsi qu'Olivier Costa, avocat associé au sein du cabinet Bismuth (Lyon 3^e), évoque le tout nouveau programme de formation gratuit lancé par l'équipe qui dispose d'un nouvel outil de visioconférence. Au menu : une douzaine de rendez-vous d'une heure en ligne (inscription : avocats@bismuth.fr), étalés sur l'année, et différentes problématiques évoquées (immobilier, divorce, droit social...).

Anniversaire. Au-delà de ce programme qui débute le 9 avril, le

cabinet célèbre cette année ses 50 ans d'existence avec un temps fort en préparation pour décembre. L'occasion aussi de fixer un cap pour l'avenir : « Nous voulons aller plus loin sur tout ce qui concerne l'innovation et le numérique (le cabinet est reconnu pour son département dédié aux technologies et à la protection des libertés, NDLR), le droit de l'entreprise et le droit du sport », souligne Olivier Costa. D'ici là, Bismuth continue de développer ses outils et, après la mise en place d'une lettre hebdomadaire baptisée *Le H*, la création d'une web TV est en cours. Objectif : s'ouvrir vers l'extérieur tout en invitant d'autres professions (économistes, philosophes, etc.). **ROMAIN DESGRAND**

Installé avenue de Saxe dans le 3^e arrondissement, le cabinet Bismuth dispose également d'un bureau à Paris.